



Les délégués SNUipp-FSU 85 des personnels

à
Madame l'Inspectrice d'Académie
Directrice Académique des Services
de l'Éducation Nationale de la Vendée

La Roche sur Yon, le vendredi 15 novembre 2019

Objet : journée de décharge supplémentaire pour les directeurs-trices d'école

Madame la Directrice Académique,

Ce mercredi 13 novembre, en CT ministériel, Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale a fait une annonce, publiée sur le site du ministère : « *pour faciliter la fin de l'année, une journée supplémentaire de décharge a été allouée, pour tous les directeurs d'école, sur la période novembre - décembre 2019* ». Monsieur le Recteur vient de confirmer en CT académique cet après-midi que cela sera appliqué partout.

Si cette mesure ne constitue qu'un premier petit pas, elle vient reconnaître le besoin de temps supplémentaire pour les directrices et directeurs d'école.

Au regard des 20 jours de classe restant d'ici les prochaines vacances scolaires, nous souhaitons savoir comment allez-vous mettre en œuvre cette mesure dans toutes les écoles publiques vendéennes, au regard des moyens de remplacement alloués à notre département.

Veuillez recevoir, Madame la Directrice d'Académie, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le SNUipp-FSU de Vendée,

Pierre CAMINADE,

Johann JOLY

Sylvette LALO

Co-secrétaires départementaux